



Spécial NAO 2006

(Négociations Annuelles Obligatoires)

"Si tu ne partages pas la lutte, tu partageras la défaite" B. BRECHT

Comme chaque année, l'employeur a convoqué les Organisations Syndicales pour les Négociations Annuelles Obligatoires.

Vous trouverez ci-dessous les revendications déposées ce mercredi 5 juillet par la CGT, porte parole de tous les salariés.

SALAIRES - EMPLOIS CONDITIONS de TRAVAIL - EQUITE

en matière salariale :

- Pour les salariés de la CC66, **augmentation générale** des salaires indexée sur le coefficient de base avec un minimum de **16%** pour **360 points** et un maximum de **4%** pour **700 points** et plus
- Pour les salariés non handicapés de l'EA, **augmentation générale des salaires de 8%** avec un minimum de 1500€ brut /mois
- Pour les salariés handicapés de l'EA, **SMIC à 1500€ brut/mois.**
- Versement d'un bonus exceptionnel de **1000€** pour tous les salariés des Papillons Blancs
- Pour les salariés de l'EA, mise en place de la Rémunération Annuelle Minima Garantie conventionnelle hors 13^{ème} mois.
- Pour les salariés de l'EA, **prime d'équipe fixée à 0,50€** de l'heure et **prime panier fixée à 7,50€.**
- Pour les salariés travaillant la nuit entre 21h et 7h, **majoration du taux horaire de base de 50%**

en matière de durée et d'organisation du travail :

- mise en place d'une durée hebdomadaire de travail de 32h sans perte de salaire avec embauche intégrale de compensation

**Avec la CGT,
pour mes revendications, pour mes droits**

Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre :
CGT Papillons Blancs - 23 allée Gluck - 68200 MULHOUSE
Tél : 03.89.42.63.11 - E-Mail : cgt.pb68@free.fr
<http://cgt.pb68.free.fr> - mot de passe "cgt"



Spécial NAO 2006

(Négociations Annuelles Obligatoires)

"Si tu ne partages pas la lutte, tu partageras la défaite" B. BRECHT

- mise en place d'horaires individualisés pour tous les salariés n'assurant pas de prise en charge directe des usagers
- nous exigeons que la prise en charge de "la journée de solidarité" soit assurée par l'employeur sans contrepartie horaire ou salariale pour les salariés. Il existe d'autres moyens pour financer la solidarité avec les personnes âgées et handicapées et la seule "journée de solidarité" n'est pas une réponse face à l'ampleur des besoins.
- élargissement des congés trimestriels à tous les salariés
- mise en place de journées de ponts payées les lundi 30 avril 2007, lundi 7 mai 2007 et vendredi 2 novembre 2007.
- durée ininterrompue de repos entre deux journées de travail fixé à 14h.
- durée quotidienne maximale du travail fixée à 9h
- mise en place d'une pause de 30 minutes toutes les 6 heures de travail avec mise en place de locaux de repos dans tous les établissements
- pour les personnels éducatifs ou soignants prenant en charge les usagers et subissant les anomalies du rythme de travail définis à l'article 20.8 de la CC66, mise en place d'un repos hebdomadaire d'une durée de 3 jours
- maintien intégral du salaire lors d'absence pour consultation médicale et dentaire dans la limite de 24 heures par an et sur présentation d'une attestation médicale
- application des dispositifs conventionnels de la CC66 en matière de congé d'ancienneté à tous les salariés de l'EA
- réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail de 3% par an pour les salariés de 50 ans et plus (50 ans : -3%, 51 ans : -6%, 52 ans : -9%...)

en matière d'emploi :

- Embauche de personnel assurant une prise en charge directe sur les postes supprimés ou laissés vacants
- **Requalification** systématique de tous les salariés "*faisant fonction*"
- Envoi en **formation** de tous les salariés qui ne possèdent pas les qualifications requises pour occuper leur poste
- Passage sur la base du volontariat des moniteurs 2^{ème} classe au statut de moniteur 1^{ère} classe après 5 années d'ancienneté au moins
- Passage au coefficient supérieur tous les 5 ans pour les encadrants de l'EA
- **Embauche en CDI** de tous les salariés en CDD et en intérim

**Avec la CGT,
pour mes revendications, pour mes droits**

Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre :
CGT Papillons Blancs - 23 allée Gluck - 68200 MULHOUSE
Tél : 03.89.42.63.11 - E-Mail : cgt.pb68@free.fr
<http://cgt.pb68.free.fr> - mot de passe "cgt"



Spécial NAO 2006

(Négociations Annuelles Obligatoires)

"Si tu ne partages pas la lutte, tu partageras la défaite" B. BRECHT

- A la MAS de Turckheim, mise en place d'équipes de 4 salariés par roulement et par pavillon en semaine et de 3 salariés par roulement et par pavillon le week-end

en matière de prévoyance collective :

- Répartition des cotisations MCA et CPM à 70% pour l'employeur et 30% pour le salarié

en matière d'épargne salariale :

- Mise en place d'un accord d'entreprise permettant une redistribution des richesses créées sur la base de 5% du chiffre d'affaire annuel

en matière de formation professionnelle :

- Rémunération des titulaires de contrat de professionnalisation équivalente au salaire minimum de la qualification préparée
- Pour le Droit Individuel à la Formation :
 - mise en oeuvre du DIF à l'initiative du salarié
 - DIF crédité à 40h/an
 - DIF effectué pendant le temps de travail pour les salariés qui le demandent

en matière de négociation dans l'entreprise :

- Ouverture d'une négociation sur le droit d'expression des salariés
- Ouverture d'une négociation sur la mise en place de droits nouveaux aux Papillons Blancs
- Ouverture d'une négociation sur la mise en oeuvre du dialogue social aux Papillons Blancs

**Avec la CGT,
pour mes revendications, pour mes droits**

Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre :
CGT Papillons Blancs - 23 allée Gluck - 68200 MULHOUSE
Tél : 03.89.42.63.11 - E-Mail : cgt.pb68@free.fr
<http://cgt.pb68.free.fr> - mot de passe "cgt"

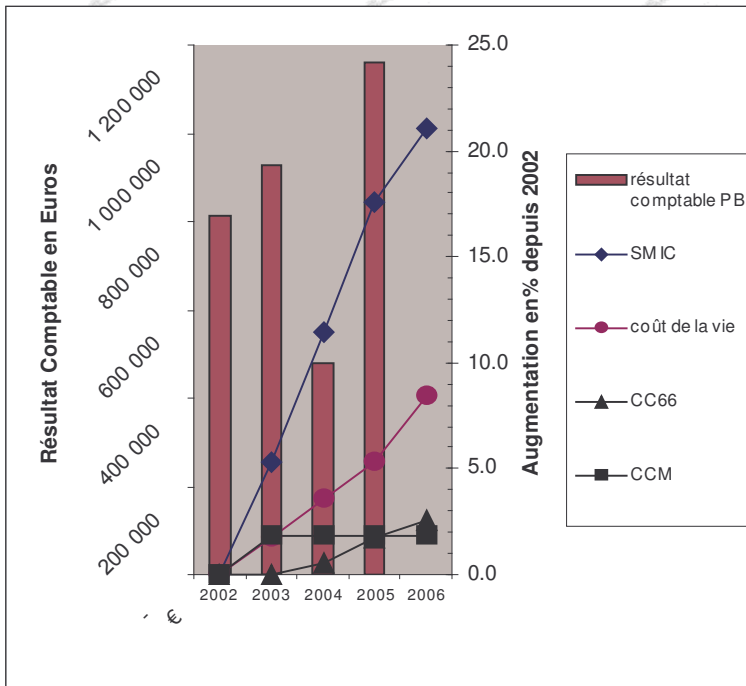


Spécial NAO 2006

(Négociations Annuelles Obligatoires)

"Si tu ne partages pas la lutte, tu partageras la défaite" B. BRECHT

QUELQUES CHIFFRES INCONTESTABLES



Explications

Depuis 2002 et malgré le discours ultra alarmiste de nos dirigeants, le résultat comptable des Papillons Blancs (ce que l'Association gagne dans une année) largement excédentaire (en moyenne 1 Million par an sur les dix dernières années), croît régulièrement pour atteindre environ 1,2 million d'euros en 2005.

Dans le même temps, le coût de la vie (indice INSEE avec toutes critiques que l'on peut émettre sur sa justesse) a cru de plus de 8%.

Le SMIC a subi une évolution plus forte (+21%) due en partie à la convergence de divers SMIC qui était apparu lors de la mise en place des 35h.

Les salariés, eux, ont vu leur pouvoir d'achat régressé, avec des hausses de salaire de 2.6% pour la CC66 et de 1.8% pour l'EA.

De plus, il est utile de rappeler que la trésorerie nette de l'Association au 31/12/05 (ce qu'il y a dans le porte monnaie) est de **12.641.902€**.

Ces quelques chiffres, qui feraient perdre la tête à plus d'un d'entre nous, prouvent bien la crédibilité de nos revendications !

HUMOUR

- Sachant qu'en 2005, il y a eu 18 démissions et 9 licenciements, de quelle couleur est la 407 de fonction du DRH ?
 - gris island
 - or dur
 - gris aluminium
- Sachant que l'ancien DRH a été licencié pour faute grave, quel a été le montant de l'indemnité transactionnelle ?
 - 0 €
 - 140.000 €
 - 918.340 Frs
- Compte tenu de l'ouverture d'esprit de nos dirigeants et de leurs décisions passées, de quel montant sera l'augmentation générale des salaires cette année ?
 - +0 Frs
 - +0 €
 - +0 Centimes

**Avec la CGT,
pour mes revendications, pour mes droits**

Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre :
CGT Papillons Blancs - 23 allée Gluck - 68200 MULHOUSE
Tél : 03.89.42.63.11 - E-Mail : cgt.pb68@free.fr
<http://cgt.pb68.free.fr> - mot de passe "cgt"